

## ÉLÉMENTS EN BOIS LAMELLÉ (MUR-PLANCHER-TOITURE)



Épaisseur des poutres en mm		Hauteur des poutres en mm											
50	120		135	160	180	200	225	240	270	280	315	320	360
55													360
60	120		135	160	180	200	225	240	270	280	315	320	360
70	120		135	160	180	200	225	240	270	280	315	320	360
80	120			160		200		240		280		320	360
Pièces / paquet		28-36	24-32	22-28	20-24	18-20	16-20	14-18	14-18	12-14	12-14	12-14	10-12

- Construction d'éléments en bois lamellés pour la réalisation de murs, de dalles et de toitures.
- Matériaux de construction secs, taux d'humidité du bois d'environ 10 % (+ /- 2 %).
- Composants stables et conservant les dimensions prescrites.
- Fissuration réduite.
- La qualité de la surface correspond à une qualité industrielle (nsi).
- Le bois peut voir quelques défauts de rabotage.
- Lamelles en épicéa ou en pin de 45 mm maximum classées en C24.
- Hauteur maximum possible des éléments jusqu'à 60 cm.
- Longueurs réalisables entre 9 m et 13,5 m.
- Commercialisation par paquets complets.

Attention: Les éléments destinés à la réalisation de murs et à la construction (BL) ne sont pas prévus pour une utilisation en structure porteuse comme le bois BLC. Lors de la réalisation des études statiques, ils répondent seulement aux caractéristiques du bois massif et non pas à celles du bois lamellé-collé.

